



D'autres plantations sont également prévues au stade, pour restaurer les massifs existants.

Vous l'avez tous remarqué, nous subissons depuis plusieurs semaines un épisode de sécheresse, qui peut déjà être qualifié de sévère. Des restrictions d'eau vont très probablement être imposées rapidement. En conséquence, nous avons décidé de réaliser un fleurissement minimal cette année afin de limiter l'arrosage.

Par ailleurs, nous avons implanté, toujours avec l'appui de la Fédération de Chasse, une prairie fleurie au niveau de la place du Clos. Les semences choisies sont composées d'un mélange de plantes mellifères, qui favorisent la biodiversité et offrent un refuge et des sources de nourriture à une faune variée : abeilles, araignées, papillons, et même petits mammifères ou oiseaux. Ces prairies fleuries présentent par ailleurs l'avantage de ne pas nécessiter de pesticide ou d'engrais, et sont peu exigeantes en entretien. Malheureusement, le manque de pluie nous fait craindre une piètre réussite de cette prairie pour cette année...

Info déchetterie...

La Communauté de Communes, en partenariat avec l'association « Envie 2 », met en place une collecte de plastique à la déchetterie (film plastique, salon de jardin, jouet, polystyrène...). Cette opération commencera par une période d'essai, du 15 Juin au 15 Juillet, et se poursuivra si l'essai est concluant. Ceci a pour but de diminuer le volume des encombrants et limiter l'enfouissement. Pour tout renseignement, veuillez contacter Franck Charrier au 04 77 69 36 11 ou franck.charrier@ccpayscharlieu.fr

Compostage collectif...

Le 21 Mai dernier a eu lieu l'inauguration du compostage collectif aux HLM du Clos, des Peupliers et des Tilleuls (rue du 8 mai). Cette opération a pu se réaliser grâce à l'initiative d'une résidente, relayée par les techniciens et les élus de la Communauté de Communes. Le but est de permettre aux locataires de mettre leurs déchets fermentescibles (épluchures, essuie-tout, marc de café, coquilles d'œufs, etc...) dans un bac commun afin d'en retirer du compost au bout de plusieurs mois. Celui-ci pourra être utilisé pour des bacs de fleurs, d'aromatiques ou les espaces verts communaux. Cette opération a plusieurs intérêts : réduire le volume des poubelles (- 60Kg/an/habitant), limiter les odeurs, et créer du lien entre les locataires lors de la collecte du compost. A noter que c'est une première sur le pays de Charlieu. N'hésitez pas à aller voir ces deux installations.



VIE ASSOCIATIVE

Bibliothèque...

Les Amis de la Bibliothèque proposent actuellement, et ce jusqu'au 10 juillet, en salle du Conseil et hall de la Mairie, une exposition des tableaux de Georges Prévôt, président des Amis de Arts de Roanne et aquarelliste de talent. Après un vernissage très réussi, monsieur Prévôt propose une initiation à l'aquarelle le samedi 9 juillet de 9H à 12H, pour toute personne désirant faire le premier pas vers cette discipline, ou reprendre quelques bases. Pour tout renseignement et inscription, contacter Madeleine Zambelli au 04 77 60 10 63 ou au 06 07 84 21 08. Clôture des inscriptions le samedi 2 juillet.

Autre projet : pour les abonnés souhaitant découvrir des livres récents, nous créons un groupe de lecteurs, possédant ou achetant pour leur propre compte des ouvrages, parmi les plus demandés ces dernières années. Ces livres, prêtés à la bibliothèque, seront classés sur une étagère réservée aux seuls membres de ce groupe, auxquels il sera demandé de donner leur avis sur les livres lus. A la fin d'une durée à déterminer, les livres seront rendus à leur propriétaire.

Accueil de Loisirs des 3-11 ans...

Vacances d'été : du 4 au 29 juillet.
Inscription en 1/2 journée ou journée, avec ou sans repas.
Date limite d'inscription le vendredi 1^{er} juillet.
Pour tout renseignement : contacter la MJC (réf. : 04.77.60.34.91 ou mjcdenis@gmail.com)

Bien vivre ensemble...

-Vigilance lors de démarchages par téléphone ou par du porte - à - porte. En aucun cas la mairie ne mandate des entreprises auprès des particuliers !
-Il est demandé aux propriétaires de chiens, d'être attentifs à la tranquillité de leur voisinage.
-Le Conseil Général à le plaisir de vous informer que depuis le 29 mai et jusqu'au 25 septembre, notre commune est desservie tous les dimanches par la nouvelle ligne de transport TIL « Découverte en direction de Charlieu et Belmont-de-la-Loire ». Cette ligne de transport estivale, ouverte à tous, est dédiée aux sorties et aux loisirs. Cette ligne propose un car équipé d'un porte-vélos pour un tarif de 2 € le trajet (le transport de vélo est gratuit sur réservation).

Info

Dans le cadre de Roanne Table Ouverte qui se déroule sur le roannais entre septembre et octobre 2011 depuis plusieurs années, un repas champêtre avec animation vous sera proposé sur notre commune le dimanche 25 septembre à midi, par les commerçants de St Denis. Merci de réserver d'ores et déjà votre dimanche, nous vous transmettrons de plus amples renseignements dans les prochaines semaines.



Gravure de la place du village au XX^e siècle

N°7 - Juin 2011

LE MOT DU MAIRE...

Dans les précédentes parutions ou lors de la dernière réunion publique, nous évoquions l'avancée des montages de projets. La fin du printemps nous a apporté de bonnes nouvelles quant à la prise en compte de nos dossiers par les financeurs.

Ainsi, le projet liaison douce entre le centre-bourg et la salle des sports, fera l'objet d'un cofinancement par le département et la région. La finalisation des dernières acquisitions foncières est en cours, ainsi que le dossier de consultation des entreprises ; les travaux devraient donc pouvoir démarrer en fin d'été.

Le projet de rénovation de la salle des sports, bénéficiera lui aussi d'un cofinancement, cette fois du département et de l'Etat, ce qui était assez inespéré dès cette année. En s'engageant à nos côtés, l'Etat confirme donc le caractère structurant de cet équipement pour la commune et plus largement pour notre petit bassin de vie. Dès lors, il nous faut être réactif, l'architecte Mr Deslevaux s'active donc pour le dossier permis de construire et le dossier de consultations des entreprises afin d'engager une première tranche de travaux avant la fin 2011. Ces travaux lourds vont nous contraindre bien évidemment à condamner l'usage de cette salle pendant une dizaine de mois, l'organisation du chantier devra permettre de comprimer ce délai au maximum. C'est en tout cas le sens de la mission donnée à l'architecte. Des solutions de remplacement sont donc actuellement envisagées en concertation avec les associations sportives, pour passer du mieux possible ce cap difficile mais incontournable. Ainsi, la salle communale, préalablement « rafraîchie », accueillera les activités des écoles, de la MJC, et de l'escrime, et son utilisation sera réservée aux manifestations de la vie associative à l'exclusion de toute location privée. Par ailleurs, des solutions seront trouvées en lien avec les municipalités voisines et les clubs concernés pour les activités d'entraînement et de compétition, du basket, du tennis et de l'escrime.

Comme toujours dans les moments difficiles, nous devons donc tous être très solidaires, chacun à son niveau pour faire en sorte que de façon concertée cette transition se passe au mieux, en n'ayant qu'une seule idée, le futur équipement que chaque club devra ensuite s'approprier. La finalité à travers ce projet, est bien de conforter l'activité sportive qui fédère aujourd'hui près de 400 licenciés, pour que nos jeunes en particulier y trouvent les conditions d'un épanouissement personnel et collectif.

Pour autant, les autres moyens d'épanouissement ne sont pas oubliés, et l'appui à la vie associative de façon générale est bien notre priorité pour cimenter les liens dans notre village. La réalisation simultanée des 2 projets est du reste très symbolique, la liaison douce faisant du pôle sportif un lieu de promenade et donc de brassage.

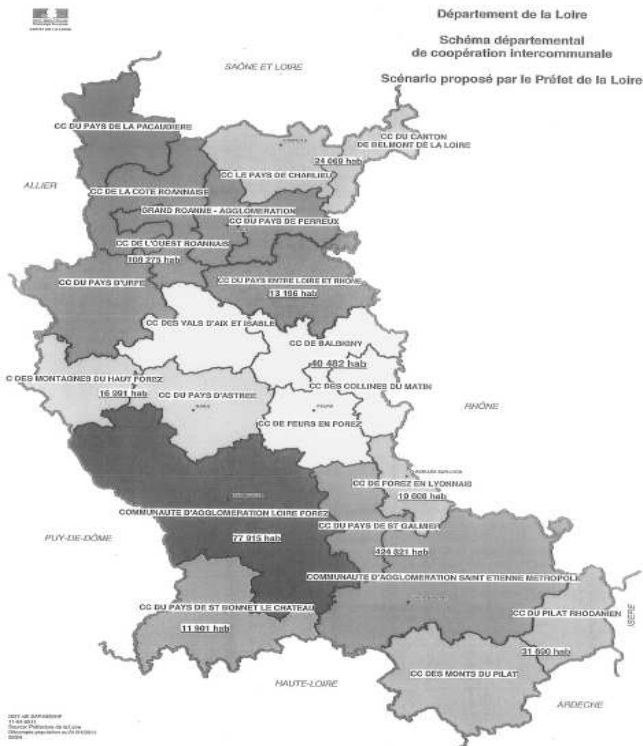
Bon été à chacun de vous.

René Valorge.

Ouverture Mairie & Agence Postale

Lundi, mardi, jeudi & vendredi de 9h00 à 12h30
Mercredi & samedi de 9h00 à 11h30
WE élu de garde : composez le 04 77 60 08 21

INFORMATION SUR LA REFORME DES COLLECTIVITES TERRITORIALES



La réforme des collectivités territoriales votée en 2010 entre en application, de nouveaux périmètres d'intercommunalité seront validés par les préfets avant fin décembre 2011. L'État, par cette loi, a clairement affiché sa volonté de réduire le « millefeuille territorial ». Cette réforme conforte les intercommunalités dont les périmètres géographiques vont être étendus et qui vont se doter de nouvelles compétences jusque-là assumées par les communes. Cette réforme prévoit également l'intégration des dernières communes non-membres d'une communauté de communes.

Le Préfet a présenté le 18 avril à la CDCI (Commission Départementale de Coopération Intercommunale) un premier avant-projet de schéma (carte ci-contre) sur lequel les communautés de communes devaient faire leurs remarques avant le 9 mai. Afin que ses 2 délégués portent la parole de la commune, le conseil municipal, après avoir examiné les textes de la réforme et les différentes prises de position, a émis un premier avis avant le 9 mai, confirmé depuis par une délibération lors de la séance du 6 juin, prise à l'unanimité moins une abstention. En préambule, le conseil a considéré qu'il n'existait pas de bon périmètre en tant que tel, défini par une taille critique, chaque territoire ayant ses spécificités et qu'en conséquence le débat devait avant tout porter sur les projets et sur la gouvernance. En soi, qu'il y ait des regroupements n'est pas aberrant, mais ils doivent se faire sur la base de projets portés ensemble, à une échelle compréhensible par les habitants et qui permette de les associer pour qu'ils se sentent concernés. C'est pourquoi, le conseil municipal a émis un avis favorable à la fusion des communautés de Charlieu et Belmont qui partagent déjà des projets communs et ont des caractéristiques très proches en terme de compétences, de fiscalité, d'endettement. En revanche, il considère que ce regroupement n'a pas de sens dans le contexte du schéma actuel présenté à l'échelle du Roannais, qui présente un déséquilibre avec des territoires variant de 13 000 habitants à 108 000 habitants. Considérant que le Roannais est une entité géographique et historique, et qu'il est donc nécessaire à la fois d'avoir à cette échelle des politiques concertées et solidaires, et de conserver des échelons de proximité au plus près des citoyens, le Conseil Municipal se prononce pour un Roannais équilibré avec : une agglomération Roannaise renforcée par la CC de Perreux et des communes volontaires de la 1^{ère} couronne, 4 intercommunalités d'environ chacune 25000 habitants dont Charlieu-Belmont, un organe fédérateur de ces 5 entités dans le cadre du syndicat mixte Pays Roannais avec une gouvernance et des projets partagés. Depuis le 9 mai, chaque collectivité dispose de 3 mois pour délibérer, puis la CDCI aura 4 mois pour émettre un avis au Préfet qui arrêtera un schéma définitif avant le 31 décembre 2011.

COMMUNE

Habitat...

La municipalité travaille avec Loire Habitat à la création de 6 logements locatifs sociaux sur la parcelle à côté de l'école route de Mars. Pour permettre le bouclage financier du projet, la commune cédera à l'euro symbolique la parcelle à Loire Habitat, qui supportera les coûts de construction.

Plusieurs motifs ont poussé ce projet : le maintien d'un équilibre entre locatif et accession à la propriété pour répondre aux différents besoins, le souci de favoriser l'installation de jeunes sur la commune. 70% des moins de 30 ans sont locataires et recherchent des logements de taille intermédiaire, la présence d'un bailleur prêt à investir sur la commune.

Il est donc prévu trois T3 et trois T4. Ces tailles de logements répondent à la majorité des demandes et permettent de diversifier notre offre, composée en grande partie de grands logements (T5).

La construction devrait débuter en 2011. Cependant, ce projet est conditionné à l'obtention par Loire Habitat de l'agrément de l'État sur les 6 logements et des conditions financières qui en découlent.

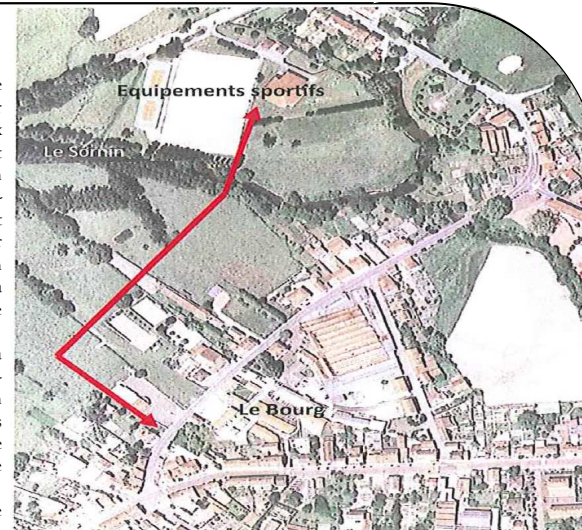


Liaisons Douces...

Le chemin créé sera accessible depuis l'impasse de la Venelle et reliera dans un cadre paysager très agréable, le parc des sports au bourg, deux lieux importants de la vie du village. Il raccourcira le trajet (gain de plus de 500m) et permettra une circulation sécurisée pour les piétons, vélos, poussettes et personnes à mobilité réduite. Les engins motorisés ne seront pas autorisés. Le revêtement sera réalisé en Balthazar (sablons stabilisés avec du sel) afin de limiter l'entretien et les pousses de végétaux indésirables sans recourir à des produits phytosanitaires. Le trajet sera jalonné de plantations.

Un verger au niveau du lotissement de la Venelle sera planté pour limiter le vis-à-vis et satisfaire la gourmandise des promeneurs. Des panneaux d'interprétation pédagogique sur les milieux humides seront posés notamment au niveau des deux mares. Une passerelle sera mise en place pour franchir le Sormin. L'ouvrage sera adapté pour laisser passer les crues.

L'aménagement de cette liaison est aussi prévu pour le maintien de l'activité agricole.



Programme Voirie...

Pour cette année, un programme est prévu pour assurer l'entretien de nos voies communales. Le programme voirie est conditionné par l'obtention d'une subvention de la part du Conseil Général. Seront concernées les voies communales suivantes : le chemin de la Goutte Barnay, le chemin de la Serve, la route des Bois et le chemin de Barnay. Les travaux consisteront à refaire la bande de roulement en enrobé ou bi-couche gravillonné. Est aussi prévue la réfection des trottoirs de la rue du 8 Mai 1945, avec un nouvel aménagement paysager. Ce chantier débutera en fin d'année pour se terminer en 2012.

Bâtiments Communaux...

Salle communale : Des travaux d'entretien seront réalisés en cours d'année. Le parquet actuel, qui est en très mauvais état, sera recouvert d'un nouveau revêtement ; l'éclairage sera totalement remplacé par des appareils plus performants. Dans le même temps, les peintures des soubassements seront refaites et un nouveau meuble sera installé derrière le bar.

École : Une mezzanine a été installée dans le coin dortoir de la maternelle afin de pouvoir faire dormir plus d'enfants. Une première tranche de renouvellement des bureaux a été réalisée cette année, la classe CP-CE1 en a bénéficié. Les autres classes seront également pourvues de ce nouveau matériel les prochaines années.

Finances...

Taux d'imposition 2011 : Etant donné les informations transmises par les services de l'Etat, qui font apparaître une augmentation des bases sur lesquelles sont calculés les montants des impôts locaux, le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition pour l'année 2011. Les taux d'imposition 2010 sont donc maintenus en 2011 : 8,60 % pour la taxe d'habitation, 16 % pour la taxe foncière sur le bâti et 32,31 % pour la taxe foncière sur le non bâti.

Assainissement : Compte tenu des faibles marges de manœuvre de la section « exploitation » du service assainissement, la redevance assainissement a été revalorisée en 2011, portant la part fixe à 11,50 € au lieu de 11 € et la part variable à 0,64 €/m³ au lieu de 0,61 €; ce qui représente une augmentation de 3,50 €/an pour un foyer consommant 100 m³ d'eau.

Des nouvelles de nos espaces verts...

Une journée de plantation de haies a eu lieu le 14 mars dernier sur la commune. Avec le financement de la Fédération de Chasse de la Loire et la participation de chasseurs diyonnais, ce sont près de 400 arbustes qui ont été plantés pour créer une haie champêtre en bordure du lagunage des Avaizes, et pour remplacer l'ancienne haie de thuyas déperissant à la station d'épuration derrière l'église.

Toutes les classes de l'école publique ont également pris part à la plantation : les enfants sont venus par petits groupes pour « planter un arbre ». Ils ont également bénéficié d'explications données par le technicien de la Fédération de Chasse sur le rôle et l'importance des haies dans l'équilibre de nos territoires.

